

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2023

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 10 juillet 2023 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Stéphanie Rioux, Marie-Line D'Astous et Lorraine Michaud et Messieurs Pascal D'Astous et Germain Therriault, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Viel.

*** Monsieur Deave D'Astous est absent

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annie Fournier.

RÉSOLUTION 160-2023 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 161-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de points.

RÉSOLUTION 162-2023 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023, Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RÉSOLUTION 163-2023 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2023, Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

OTJ : Présentation des résultats au 31 mai 2023 rapport de l'activité souper-spectacle
Bibliothèque : Subvention pour projet 3^{ème} lieu
Corporation de développement : Présentation des résultats du 31 mai 2023 et au 30 juin 2023
Rapport de l'activité souper-spectacle du 17 juin
Rapport d'émission de permis : Permis délivré à Christiane Berger, Michel D'Astous et Joël Lagacé

******PRÉSENTATION DES ÉTATS DE RÉSULTATS POUR LE SEMESTRE**

RÉSOLUTION 164-2023 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Germain Therriault et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **9 528.99\$**.

RÉSOLUTION 165-2023 FACTURE POUR ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS DE LA VILLE DE RIMOUSKI

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité de payer la facture au montant de **917.80\$ excluant les taxes** à la Ville de Rimouski, tel que décrit dans l'entente pour l'accès aux activités de loisirs. Ce paiement représente la moitié du coût annuel.

RÉSOLUTION 166-2023 APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT ING-1 RELATIF À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'ordre de changement ING-1 au montant de **104 698.36\$ excluant les taxes** pour des travaux supplémentaires relatif à la construction de la nouvelle salle communautaire.

RÉSOLUTION 167-2023 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU PROPRIÉTAIRE DU 60, RUE GAGNON

ATTENDU QU' un avis public a été affiché le 22 juin 2023, informant les citoyens de la demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la demande de dérogation par le comité consultatif en urbanisme, celui-ci présente une recommandation favorable au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière accorde la dérogation mineure suivante :

1. Garage plus grand de 0.3 mètres carrés.
 - Règlement : 100 m²
 - Réel : 100.3 m²
2. Garage en cours avant.
3. Superficie remise plus grand de 7.75 m²
 - Règlement : 50 m² remise combiner
 - Réel : 57.75 m².

RÉSOLUTION 168-2023 VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 24 juillet au 4 août 2022 pour les vacances de la directrice générale.

RÉSOLUTION 169-2023 LOCATION DU CAMION POUR LA COLLECTE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE suite à un bris majeur d'un de leur camion, l'entreprise Service sanitaires A. Deschênes de Trois-Pistoles a effectué une demande pour la location de notre camion pour la collecte de matières résiduelles;

ATTENDU QUE la location n'empêcherait pas notre collecte car le camion serait de retour chaque jeudi soir;

Il est proposé par monsieur Germain Therriault et résolu à l'unanimité d'autoriser la location du camion pour la collecte de matières résiduelles à l'entreprise Service sanitaires A. Deschênes **au tarif de 125\$/heure.**

RÉSOLUTION 170-2023 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité à 22h10.

Je, Claude Viel, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Claude Viel, maire

Annie Fournier,
Directrice générale, greffière-trésorière